

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Feurs

Paul Valette

DOI : 10.4000/books.alpara.2944
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Alpara
Année d'édition : 2011
Date de mise en ligne : 24 mars 2017
Collection : DARA
ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

VALETTE, Paul. *Feurs* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 04 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2944>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2944.



Fig. 110 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 449) : la ville de Feurs.

449

La ville de Feurs

Département : Loire ; canton : Feurs ; commune : Feurs

Le contexte archéologique et historique

Un long silence, que l'archéologie ne parvient pas à éclairer totalement, recouvre la destinée de l'antique *Forum Segusiavorum* durant tout le haut Moyen Âge. On peut seulement affirmer que la *civitas* de Feurs décline, pour presque disparaître au III^e siècle, ne devenant jamais cité épiscopale (Lavendhomme, 1997, p. 96). Par la suite, tout au plus, du mobilier archéologique datable des VII^e et IX^e siècles a-t-il été mis au jour dans l'îlot de la Boaterie, dans les ruines du forum (Valette, 1983). De même, des sépultures (dont certaines en sarcophage), non datées mais appartenant selon toute vraisemblance à des époques différentes, ont été observées à plusieurs reprises place Carnot, rue Mercière et plus récemment rue P. Mollon. L'aire de dispersion de ces sépultures est relativement vaste, ce qui, semble-t-il, ne permet pas de toutes les rattacher à l'église mentionnée au XII^e siècle. Il est donc fort possible qu'un enclos funéraire lié à un lieu de culte du haut Moyen Âge, non encore localisé, ait précédé l'urbanisation de ce secteur de la ville¹. Malgré ces découvertes, il ne fait aucun doute que l'agglomération altimédiévale de Feurs, même si toute forme de peuplement n'a pas disparu à la fin de l'Antiquité, n'est pas importante. Il faut attendre la seconde moitié du X^e siècle pour qu'une agglomération qualifiée de *vicus* ou de *burgus* réapparaisse. Ainsi, en 950, des biens sont mentionnés entre *Foronicus* (*Foro vicus* ?) et le château de Randans (Cartulaire de Savigny, n° 5). En 958, des biens sont localisés *in burgo Forensi* (Cartulaire de Savigny, n° 72) et en 980 d'autres sont *in confino ipsius vici qui vocatur Forus* (Cartulaire de Savigny, n° 247), alors qu'apparaît la *villa quæ dicitur Forus* (Cartulaire de Savigny, n° 288). Remarquons qu'il n'est pas encore question dans ces textes d'un habitat castral, les appellatifs employés pour le désigner (*vicus*, *villa*) renvoyant à un habitat d'origine antique ou ecclésiale et non à la présence d'un château, le terme de *vicus* renvoyant probablement à l'origine antique du lieu.

Le château de Feurs n'est attesté que tardivement, à partir du milieu du XIII^e siècle, lorsqu'en 1246, le comte Guy V acquiert pour 40 livres forts ce que possèdent Guy de Montagny, *domicellus*, et sa femme Agnès, *infra clausuram castris de Fori* (Chartes du Forez, n° 619). Plusieurs coseigneurs apparaissent alors dans la documentation et se partagent des parts du château de Feurs avec le comte. Ce sont d'abord les Antoine, lignage de la région de Montbrison éteint dès le milieu du XIII^e siècle (Perroy, 1977, p. 61-63), les Charettes, modeste lignage de la région de Néronde (Perroy, 1977, p. 203-204), les Chauderon (Perroy, 1977, t. I, p. 90), mais surtout la puissante famille d'Augerolles (Perroy, 1977, t. I, p. 90). Ces derniers possèdent même leur part du château de Feurs à titre allodial jusqu'en 1248, lorsqu'ils la reprennent de Guy V qui leur cède alors ce qu'il possède dans le château de Feurs (Chartes du Forez, n° 932). De ce fait, en 1260, Guillaume d'Augerolles figure parmi les vassaux du comte pour ce qu'il possède à Feurs (Chartes du Forez, n° 903). Pour finir, en 1295, le comte Jean I^{er} achète à Pierre d'Augerolles, *domicellus*, la moitié du château de Feurs et de ses droits de justice pour la somme de 80 livres viennoises, ce qui semble exclure cette famille de la coseigneurie (Chartes du Forez, n° 573). Jusqu'à une date tardive, le comte n'est donc que partiellement seigneur de Feurs et son administration ne s'y implante pas avant la fin du XII^e siècle, puisqu'en juillet 1239, le legs fait aux moines de Randans par le comte Guy IV leur était payé à Bellegarde, ce qui tendrait à prouver que le comte ne disposait pas alors à Feurs de châtelain ou de prévôt (Chartes du Forez, n° 1386, n. 30). Il faut attendre le XIV^e siècle pour que des listes de châtelains et de prévôts assez complètes puissent être établies, signe de

1 - Le terrier de 1473 mentionne une rue Saint-Denis située dans le secteur où ont été découvertes les sépultures. Serait-ce un souvenir d'un édifice altimédiéval alors disparu ?



Fig. 111 - Vue aérienne du site dans les années 1990.

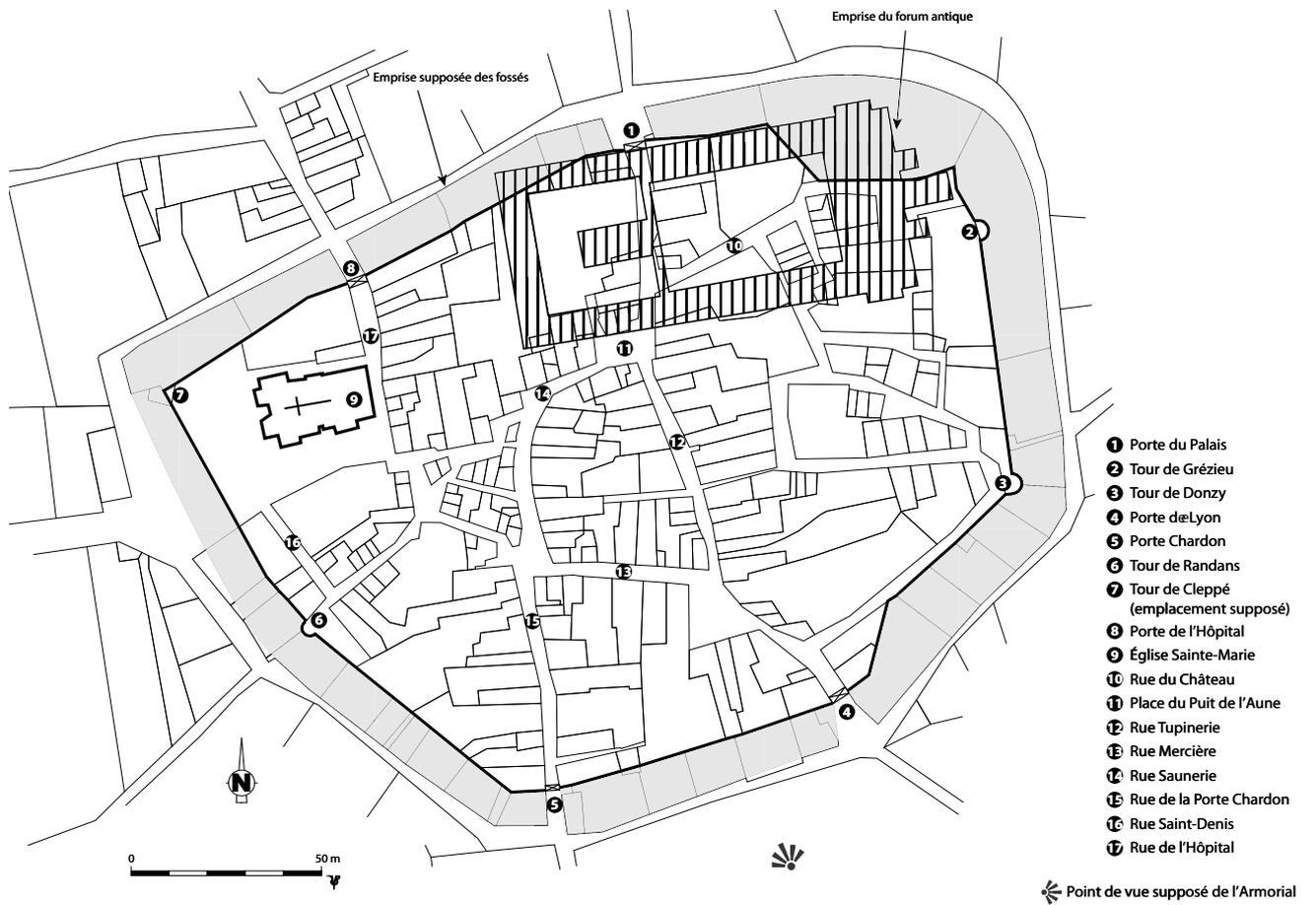


Fig. 112 - Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX^e siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

l'importance que prennent alors ces fonctions sur les lieux (Perroy, 1948-1951). Le rôle de Feurs parmi les seigneuries et les châteaux comtaux semble donc être réduit, malgré les origines antiques de la place.

L'importance de Feurs est en fait économique, les revenus de cette châtellenie s'élevant à des niveaux significatifs, comme en 1322 où ils atteignent près de 525 livres (Broutin, 1867, p. 108) et dans les années 1380 où ils culminent annuellement à plus de 606 livres (ADL 42, B 1967). Les recettes provenant des « leydes, péages et four » en représentent une grande part, confirmant en cela le rôle économique tenu alors par Feurs, comme centre de foire en particulier. Les marchés de Feurs sont attestés depuis 1227, lorsque Guy IV donne à l'abbaye de La Bénisson-Dieu une rente annuelle de 50 sous forts de Lyon à percevoir *in mercato nostro de Fuer* (Fournial, 1967, p. 55-56 ; Chartes du Forez, n° 1359) et dès 1248, les murailles du *castrum* initial sont débordées par un faubourg qui devient le cœur de la ville tardimédiévale (Chartes du Forez, n° 83).

Le développement urbain de Feurs explique qu'un hôpital y soit implanté, celui-ci est attesté à partir du début du XIV^e siècle (Fournial, 1967, p. 148). D'après les registres de comptes des travaux de fortification de 1388-1390, il devait occuper un emplacement proche de la cure : *XXXIX teyzes dic l'enchant del mur de l'ospital en allant jusque el mur del ort de la cure de Fuer* (Comptes des murailles de Feurs, art. 39). Le terrier de 1473-74 qualifie d'ailleurs une des portes de la ville de *porte hospitalis*, ouvrant sur un nouveau faubourg (*extra villam Fori in suburbio novo*).

L'église paroissiale de Feurs, placée sous le vocable de Notre-Dame, est attestée depuis le début du XII^e siècle. En 1101, l'archevêque de Lyon, Hugues de Die, fait donation à l'abbaye de Savigny de l'*ecclesia Beatæ Mariæ de Foro* ainsi que de toutes ses dépendances (Cartulaire de Savigny, n° 819). Le prieur de Randans, dépendant de Savigny, nommera le curé de Feurs. Par la suite, cette église, ainsi que le cimetière qui l'entoure, apparaît de nombreuses fois dans les testaments des XIV^e et XV^e siècles (ADL B 1854, B 1860, B 1862, B 1865, B 1881, B 1886, B 1892, B 1894). Le prieuré Saint-Martin-de-Randans est situé hors de l'enceinte, à une courte distance au sud-ouest du bourg. Il occupe une éminence protégée à l'ouest par la Loire et à l'est par un ruisseau. Une église *quæ est constructa in honorem Beati Petri apostoli* est située *in villa quæ dicitur Randani* (Cartulaire de Savigny, n° 74). La question de l'identification de cette dernière pose problème, puisque par la suite, l'église priorale est placée sous les vocables de saint Martin et de saint Jean-Baptiste (Ganivet 2005b). On peut donc penser, sauf improbable et invérifiable changement de vocable, que l'église Saint-Pierre est un autre édifice implanté dans la *villa* et n'ayant pas connu de postérité au-delà du haut Moyen Âge. Doté de droits paroissiaux, un cimetière est associé à l'église Saint-Martin, ainsi que nous le rappelle le testament de Johannin, fils de Pierre Boyer, qui, en 1361, institue un legs à cette église et demande d'être inhumé *in ciminterio Beati Martini de Randans* (ADL, B 1867). L'église de Randans perd de son importance à la fin du Moyen Âge, et si un curé y est encore attesté en 1423 (ADL, B 1894), entre 1447 et 1457, la cure de Randans est rattachée à celle de Feurs (Duguet, 1880, p. 14). Il est tentant de penser que Saint-Martin-de-Randans puisse être d'origine altimédiévale, remplissant alors peut-être des fonctions baptismales et constituant l'une des multiples églises qui devait probablement entourer la ville tardoantique. Une *cella*, à l'origine du prieuré conventuel, lui est associée à partir de la fin du XI^e siècle (Cartulaire de Savigny, n° 748). Un habitat est aussi aggloméré autour de l'église de Randans, appelé *villa* vers 1121².

La représentation de l'Armorial

La figuration au premier plan à droite d'un cours d'eau, qu'il faut identifier avec la Loire³, laisse penser que la ville est vue depuis l'ouest, en direction des monts du Matin. L'agglomération est enfermée dans une enceinte de forme grossièrement elliptique, ceinte d'une courtine crénelée, précédée d'une escarpe d'une certaine ampleur dominant un fossé dont le fond est rempli d'eau. Deux portes percent le flanc occidental de cette muraille. Leur architecture est semblable : il s'agit de tours-porches quadrangulaires surmontées de hourds et une bretèche surplombe celle de gauche. Un système élaboré de double barbacane en assure la défense à l'extérieur. Un premier petit ouvrage est installé directement sur l'escarpe. Il consiste en deux murs perpendiculaires au fossé, dont certains sont percés d'archères, et qui protègent en fait le système de levage du pont-levis. Ce dernier relevé, ce petit espace constitue un ultime élément de défense de la porte. Au-delà du fossé, une barbacane plus étendue, construction carrée aux murs non crénelés, s'ouvre sur la campagne par un portail de bois figuré largement ouvert. On peut distinguer des archères percées dans les murs de la barbacane de droite. À l'intérieur de celle de gauche, qui semble plus avancée que celle de droite, une petite construction correspond peut-être à un poste de péage, signe d'une certaine hiérarchie entre les accès à la ville. À l'arrière-plan, sont visibles les parties supérieures de deux autres tours de même aspect que les précédentes, ce qui permet de porter à quatre le nombre de portes sur lesquelles flotte la bannière à fleurs de lys du duc de Bourbon. Douze tours, moins élevées que les tours-porches, renforcent la courtine. De forme ronde, crénelées et percées d'archères à leur base, elles sont régulièrement espacées par groupe de trois entre les portes. À gauche, le dessin de l'une d'elles vue de profil pourrait laisser supposer que ces tours étaient ouvertes à la gorge.

La ville de Feurs apparaît dépourvue de château *stricto sensu* et les seuls édifices qui émergent du tissu urbain sont

2 - ... *si ipsius villæ clausura defecerit, eorum precatu prior claudere debet, puis que si prior portam villæ mutare voluerit, cum eorum consilio [du comte] facere debet* (Cartulaire de Savigny, n° 906).

3 - Le dessin de la large barque qui descend le fleuve correspond-il à un simple souci esthétique de l'auteur ou bien vise-t-il à rappeler la présence du port qui existait alors ? C'est en tout cas l'un des seuls exemples d'activité humaine représentée sur les vignettes forziennes de l'Armorial.

deux églises. Celle de gauche se caractérise par l'importance de son clocher quadrangulaire surmonté de deux niveaux d'ouvertures. Le porche d'entrée n'est pas visible. À droite, une seconde église, de dimensions plus réduites, présente une architecture extérieure (succession de contreforts et de baies vitrées) comparable à celle de l'autre édifice. Son clocher, moins imposant, comporte une base à deux rangs d'ouvertures, surmontée d'une petite flèche.

L'espace enclos est saturé de constructions civiles qui s'organisent le long de rues bien marquées sur le dessin. Seule la zone comprise à gauche, entre l'église et l'enceinte, présente une disposition anarchique des maisons. L'axe le mieux marqué traverse le bourg de façon quasi rectiligne et débouche sur la porte figurée au premier plan à gauche. Il est bordé de maisons de taille diverse dont le mur pignon, en façade sur la rue, est percé à l'étage d'une fenêtre à meneau et au rez-de-chaussée d'une porte et d'une grande ouverture surmontée d'un arc en anse de panier. Peut-être faut-il voir dans cette dernière la volonté de figurer des échoppes. Une autre rue comparable s'embranché sur la précédente, passe devant l'église, et aboutit elle aussi à une porte. Un troisième alignement de maisons est visible à droite, reliant lui aussi deux portes de l'enceinte. Une double impression se dégage de cette représentation de Feurs : celle de l'existence d'un puissant système défensif et celle d'un tissu urbain solidement structuré par un réseau de rues qui ne sont que les parties « urbanisées » d'axes de circulation.

Deux des axes figurés sur l'Armorial se prolongent *extra muros*, au-delà du fossé. Deux faubourgs, représentés par un double alignement de maisons identiques, se sont développés le long de ces voies et traduisent ainsi leur importance. Également hors les murs, et entre ces deux faubourgs, le dessin courbe des haies suggère la présence d'un petit relief surplombant la Loire et qu'occupent des jardins ou champs, ainsi qu'un ensemble de constructions.

À l'extérieur, quelques maisons s'appuient sur un édifice plus important : il s'agit du prieuré de Randans et de son faubourg. Celui-ci est composé d'une enceinte crénelée de forme carrée, non fossoyée et renforcée dans les angles par des échiffes. La façade principale s'ouvre en direction de la Loire par une poterne et un portail que surmonte une bretèche. De ce rempart émerge un clocher carré surmonté de deux étages d'ouvertures et qui n'est pas sans rappeler, en plus petit, celui de l'église principale du bourg. À quelque distance vers la droite se dresse une autre église plus petite, peut-être une simple chapelle. Sa façade, que surmonte un clocher-mur à double arcade, s'ouvre elle aussi face à la Loire par une porte et une fenêtre ronde. Un enclos quadrangulaire (cimetière ?), établi entre l'église et la Loire, complète cet ensemble.

Les données archéologiques et le parcellaire

L'état de conservation des vestiges médiévaux de Feurs est très variable selon les éléments. Si l'enceinte castrale est attestée à plusieurs reprises dans la seconde moitié du XIII^e siècle⁴, de même que les *fossata dicti castris* (Chartes du Forez, n° 932), il n'en subsiste aucun vestige et le parcellaire demeure muet à son sujet, preuve sans doute de sa disparition précoce. Seuls demeurent deux noms de rues : la rue du Château (aujourd'hui de la Boaterie) nommée sur le plan du XVIII^e siècle⁵, et l'impasse du Château (disparu lors de l'aménagement de la place de la Boaterie en 1955). Il faudrait donc situer le château à leur point de convergence, au nord-est du bourg médiéval, entre l'hôtel particulier de la famille Gaudin et la tour de Grézieux. Une importante zone de remblai repérée lors des fouilles de 1979 en bordure de la rue de la Boaterie, pouvant correspondre à un fossé, accreditte cette hypothèse.

Heureusement, la documentation écrite comble partiellement les lacunes du terrain. On peut penser que le château proprement dit n'occupait qu'une faible superficie, puisqu'en 1295, il n'y est question que d'une grange, une maison, un colombier et douze celliers (Chartes du Forez, n° 573). La documentation du XIV^e siècle ne modifie guère cette impression. Si des maisons appartenant au comte occupaient une partie du château⁶, il n'est pas fait allusion à un logis seigneurial proprement dit. Des réparations sont certainement entreprises en 1370⁷. Pourtant vingt ans plus tard, alors que s'édifie la muraille urbaine, il faut lever une taille supplémentaire pour renforcer les murs, dont un en pisé, et remettre en état le pont-levis tombé dans les fossés (ADL, B 1968) ce qui traduit un probable état de vétusté. Le terrier de Feurs rénové en 1473-1474 par Gilbert Jurieu, clerc, notaire et prévôt de Feurs, nous donne du château une vision un peu plus précise (ADL, B 2030). L'exiguïté est toujours de mise puisqu'il n'existe que sept maisons à l'intérieur de son enceinte qui s'ouvre vers l'extérieur par une seule porte (ADL, B 2030)⁸. Le système défensif a été réduit par le comblement d'au moins une partie des fossés convertis en jardins abénévisés par le comte (ADL, B 2030)⁹. On sait aussi que des travaux y sont entrepris au XV^e siècle, puisqu'une nouvelle tour est construite en 1467 au coin du château pour servir de prison au premier étage et d'archives au second¹⁰. Elle est sans doute mentionnée dans le terrier de 1473-1474 sous le nom de « tour neuve » du château, au midi.

4 - ... *munitionem seu clausuram castris* (Chartes du Forez, n° 619) ; ... *clausuram murorum castris*... (Chartes du Forez, n° 573).

5 - Ce plan, dit plan Brissat, est conservé aux archives du musée de Feurs. Il a été publié : cf. Broutin, 1865 et Guichard, Ramet, s.d.

6 - ... *pro locatione domorum dicti domini comitis Forensis sitatam in castro Fori*... (ADL, B 1967).

7 - Accord passé le 9 juin 1370 entre Louis de Bourbon, curateur de Jean, comte de Forez, d'une part, et l'abbé de Cluny, d'autre part, au sujet du guet et de la participation des habitants de Pouilly aux réparations du château de Feurs (Inventaire des titres du comté de Forez, t. I, p. 310).

8 - Mention de la maison de Jean Régis « au château de Feurs, près du chemin public tendant de la porte du château aux prisons au nord, d'un autre chemin tendant vers les fossés à l'ouest » (Inventaire ADL, série B).

9 - Mention de Pierre Bodon, tanneur, qui paie un cens pour l'emplacement d'un jardin « sur les anciens fossés du château près du vintain dudit château » (Inventaire ADL, série B).

10 - Acte du 2 juin 1467 aujourd'hui perdu (cité dans Duguet, 1880, p. 221).

Les sources concernant le château deviennent plus rares à partir du XVI^e siècle. Au début du XVII^e siècle, on trouve encore la mention d'une maison *au chasteau de Feurs confrontant du septentrion au portail dudit chasteau et du couchant a la rue qui est au fond des fosses vieux* (ADL, B 2215)¹¹. Masi le château de Feurs ne figure pas, même parmi les édifices ruinés, dans les enquêtes ordonnées par le pouvoir royal et conduites en 1666 et 1670 pour dresser l'état des biens comtaux aliénés au siècle précédent : il a alors perdu toute importance et se trouve sans doute dans un état de ruine avancé (Viallard, 1992).

L'examen du plan de Brissat et du cadastre de 1815 confirme la pérennité du tracé des murailles urbaines. Ces dernières ont été édifiées à partir des années 1387-1388 pour enclore l'extension urbaine, ainsi qu'en témoignent les comptes de leur construction (Comptes des murailles de Feurs, p. 256-321), mais les travaux ne sont pas encore terminés en 1394 lorsque Guillard de Sainte-Colombe est nommé capitaine de la place, puisqu'il a en charge « le gouvernement de l'ouvrage de la fortification de ladite ville que tenait naguere Jean des Rues » (ADL, Inventaire de la serie B, B 1966). Le développé du rempart représenté en 1768 (environ 800 m) est d'ailleurs très proche des 300 toises (environ 770 m) indiquées dans les comptes de construction de 1388-1390. Cette enceinte, de forme grossièrement quadrangulaire, se développe pour l'essentiel au sud-ouest du château, les anomalies de tracé, comme certains décrochements, s'expliquant par l'intégration lors de la construction de vestiges de murs antiques (**fig. 113**). C'est le cas sur le flanc est, au nord de la tour de Grézieux, où le retour du rempart, à angle droit, reprend des murs de la curie du forum qui conservaient alors des élévations importantes (Duguet, 1880, p. 13). La même raison explique son tracé en baïonnette à l'ouest de la porte du Palais. Ici c'est une partie des cryptoportiques qui a servi à asseoir le rempart. À l'heure actuelle, un seul tronçon de l'enceinte est conservé en élévation, rue Gambetta, alors que des travaux effectués en 1988 sur la place Drivet, en face de l'église, ont permis de repérer ses fondations en deux endroits.

La vignette de l'Armorial présente des fossés en eau ceinturant la base de l'enceinte. Leur tracé est d'ailleurs encore marqué à l'heure actuelle par la rue des Remparts, alors que la rue Mottin portait en 1862 le nom de rue des Fossés Chardon. En 1990, des sections de fossé ont été observées rue de Verdun et, en 1992, rue Mollon, où il se présentait sous forme d'un remblai homogène large d'une quinzaine de mètres (Guichard, Lavendhomme, 1992).

Seules quatre tours sont visibles sur le cadastre napoléonien, deux à l'est et deux à l'ouest, alors qu'au XVII^e siècle, il existait cinq tours « du côté du soir et midi (...) celle de la Cure (...) et celle de Randans (...) du côté du levant et midi la tour des Pénitents, celle des archives ou des prisons (...) et celle de Donzy » (Duguet, 1880, p. 277). Pour sa part, le terrier de 1473-1474 en mentionne deux : celle dite de Randans (vraisemblablement au sud-ouest) et celle de Donzy (en direction de l'est). À l'heure actuelle, la seule tour conservée est la tour dite de Grézieux, visible à l'est de la place de la Boaterie (**fig. 114**). L'hétérogénéité des matériaux utilisés pour sa construction, même si sa restauration a pu brouiller les cartes, confirme assez bien le compte de 1388-1390. On y trouve en effet des blocs de granit gris, de nombreux réemplois de matériaux antiques, des moellons de petit appareil en granit rose et du calcaire à entroques. Le nombre de tours qui cantonnent cette enceinte pose problème. En effet, l'absence de tours visibles sur le flanc sud de l'enceinte, sur le plan de 1768 comme sur le cadastre de 1815, peut surprendre, alors que la vignette en représente. De même, les nombreuses tours figurant sur le dessin surprennent et contredisent la description que l'abbé Duguet rédige au XVII^e siècle. Il ne mentionne que cinq tours. On ne peut pourtant suspecter les tours dessinées sur la vignette de s'être déjà effondrées, puisqu'il précise ensuite que « la tour de Donzy tomba en 1690. C'est la première brèche dans les murailles de Feurs ». La ruine de ces fortifications s'accélère au XVIII^e siècle et impose leur destruction au XIX^e siècle. Ainsi, le 3 août 1759, M. de La Rochette, dont une partie de la demeure s'appuie sur le rempart, rue du Palais, adresse une requête auprès des officiers de la chambre domaniale pour attirer leur attention sur le fait *que sur la partie du mur de la ville (...) il y a une espece de creneaux (...) qui sont dans un etat de vetusté et qui deperissent journellement ; que la creste du mur de la ville est dans le mesme cas et que les pierres qui s'en detachent journellement, joint aux vices des fondements, menacent le mur entier d'un eboulement prochain* (ADL, 5 E 1318). En 1865, demeurent visibles la tour de Randans, celle de Grézieux et celle de Donzy, alors que celle de Cleppé a été détruite pour établir la place de l'Hôtel-de-Ville (Broutin, 1867, p. 140).

Le registre de compte des travaux effectués aux remparts entre 1388 et 1390 mentionne l'existence de trois portes, celle dite de *l'igleyze* (de l'église), dont la première pierre fut posée en juin 1388, celle dite *portal de Lyon* et celle dite *portal de Jean Chardon* (Comptes des murailles de Feurs, art. 29, 35, 43, 44, 71, 180, 308, 505, 597). Pour sa part, le terrier de 1473-1474 signale le *portale hospitalis* (ADL, B 2030). Il ne subsiste actuellement rien de ces portes, mais, à la fin du XVII^e siècle, l'abbé Duguet décrit « une tour carrée qui est au-dessus de la porte de Lyon aujourd'hui ruinée » (Duguet, 1880, p. 17).

11 - Reconnaissances détachées 1554-1738.



Fig. 113 - Mur oriental de la curie du forum, vu depuis l'est.



Fig. 115 - Vue de l'église Notre-Dame depuis la place du Forum.



Fig. 114 - La tour de Grézieux, face nord.

Des deux églises représentées par Revel, celle de gauche est identifiable avec l'église Notre-Dame qui a succédé au début du XV^e siècle à un édifice plus ancien dont des vestiges sont encore visibles dans le chœur et l'abside. Depuis le XV^e siècle, l'édifice a subi de nombreuses transformations. Outre son élargissement par l'édification de nouvelles chapelles latérales dès les XV^e et XVI^e siècles (Duguet, 1880, p. 87-93), son clocher fut en partie détruit en 1562, et remplacé. Durant le XIX^e siècle, des chapelles sont détruites et surtout la façade est totalement refaite en 1855 alors que l'ancien clocher est démoli en 1861 (Broutin, 1867, p. 11 et 143) (fig. 115). La localisation de la seconde église demeure problématique dans la mesure où son existence même n'est pas assurée. Un seul texte, du début du XII^e siècle mentionne les *ecclesias de Foro*, laissant penser qu'il y avait plusieurs édifices (Cartulaire de Savigny, n° 884, circa 1110 ; Chartes du Forez, t. XVIII, p. 106, n. 10). La présence de cet édifice sur l'Armorial laisse supposer qu'il existait encore au XV^e siècle, or la documentation tardimédiévale, en particulier les nombreux testaments, l'ignore. Peut-être s'agit-il de l'une des deux chapelles édifiées dans le cimetière qui entourait l'église et attestées au XVII^e siècle (Duguet, 1880, p. 16, 89, 90, 95). La présence d'une rue Saint-Denis pourrait laisser penser qu'un édifice placé sous ce vocable a existé. C'est possible, mais à la fin du Moyen Âge, elle semble bien avoir disparu et son souvenir, outre le nom de la rue, ne serait conservé que par une chapelle de l'église Notre-Dame dont l'autel est dédié à ce saint. Il ne subsiste aujourd'hui rien de visible des bâtiments du prieuré de Randans et de l'église Saint-Pierre. Une partie du cimetière qui se trouvait à proximité a été emportée par les divagations du cours de la Loire et les seuls vestiges architecturaux conservés sont la margelle qui surmontait sans doute le puits du cloître. A. Broutin y signale la découverte de sarcophages monolithiques réutilisés comme abreuvoirs, mais ils ont disparu aujourd'hui. Le cadastre napoléonien donne une image du site sans doute peu de temps après les démolitions. Le prieuré devait occuper la partie septentrionale de la butte, comme le suggère la vue de l'Armorial, à l'emplacement où existe un groupe de trois bâtiments isolés. Les limites orthogonales de l'espace (cour ?) qui le borde à l'est marquent peut-être les traces de l'ancienne enceinte. La topographie actuelle conserve encore de façon lisible des dépressions de terrain qui peuvent être interprétées comme des fossés. Celui du nord aurait isolé le prieuré du bourg fortifié tandis que celui du sud protégeait l'ensemble de la butte à la manière d'un éperon barré.

Feurs constitue un cas intéressant d'évolution du peuplement. Si la continuité de l'habitat de l'Antiquité jusqu'à nos jours ne fait pas de doute, ainsi que le suggère l'archéologie, les formes de peuplement qui se succèdent répondent à des types bien différents, posant la question de la rupture qu'a pu représenter le haut Moyen Âge. En effet, le site représenté par Guillaume Revel est un ensemble d'origine castrale que rien ne rattache morphologiquement à la

civitas antique. Si les lieux n'ont pas été totalement abandonnés, ainsi qu'en témoignent quelques rares découvertes des VII^e-IX^e siècles, la densité du peuplement a dû indéniablement chuter au point que l'agglomération médiévale prend des formes qui ne sont que très ponctuellement tributaires de l'héritage antique.

Il ne fait pas de doute que la reproduction sur le dessin d'éléments tels que la situation et la topographie du faubourg de Randans, le nombre de portes de la ville et l'articulation des rues, ne peut se comprendre que si l'auteur a pu s'inspirer sinon d'une vision directe du paysage, du moins d'un croquis précis. Trois problèmes sont ressortis de la confrontation de cette vision avec les données de la documentation dont nous disposons. Tout d'abord, le nombre et la disposition des tours de l'enceinte doivent être remis en cause. Ensuite, aucune référence n'est faite au château, même si celui-ci était des plus modestes. Enfin, la présence d'une seconde église à l'intérieur de l'enceinte reste encore très problématique. Tout compte fait, Guillaume Revel a voulu donner de Feurs l'image d'une ville fortifiée certes (et peut-être un peu trop par rapport à la réalité !), mais dont la valeur militaire comptait peu aux vues de sa position de carrefour, de lieu d'échanges, ce qui finalement correspond bien à ce que nous apprennent les documents du XV^e siècle.

Paul Valette

Page 449

LA VILLE DE FEURS

Étude héraldique

812. Frère Girau de Teillis prieur de Randans

d'or à trois fasces de gueules – l'écu posé sur un bâton de prieur.

Membre non identifié de la famille de Thélis, divisée au XV^e siècle en quatre branches distinctes : les seigneurs de l'Espinasse, des Farges, des Forges et de Pesseley.

• Perroy, 1977, t. II, p. 872-886

Trois écus vides.

Emmanuel De Boos